

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page  : Ville de Domont

N° 265 - Février 2021

SOMMAIRE

➤ **Actualités**
Covid-19 :
point sur la
campagne de
vaccination



Page 2

➤ **Actualités**
Deux Domontois
récompensés lors du
concours « Un des
Meilleurs Apprentis
de France »



Page 3

➤ **Actualités**
Révision du Plan
Local d'Urbanisme :
un nouveau projet
de Ville-Nature



Page 5



Une seconde vie pour L'ANCIENNE CLINIQUE de Longpré

Page 4



Covid-19 : point sur la campagne de vaccination

Le 15 janvier a débuté la campagne de vaccination à la Covid-19 sur le territoire de Plaine Vallée. Jusqu'à fin février, les personnels de santé, les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes à risque, peuvent se faire vacciner dans l'un des 3 centres de vaccination de l'Agglomération, installés à Saint-Brice-sous-Forêt, Enghien-les-Bains et Montmorency.

La campagne de vaccination a débuté sur le territoire de Plaine Vallée avec les personnels de santé et les seniors de plus de 75 ans. L'intercommunalité, en lien avec les villes de Saint-Brice-sous-Forêt, Enghien-les-Bains et Montmorency, qui accueillent chacune un centre de vaccination, a mis en place un dispositif spécifique afin de permettre aux habitants les plus sensibles de ses 18 communes de recevoir les deux injections du vaccin développé par le laboratoire Pfizer.

L'implantation de ces 3 centres territoriaux a été choisie par l'Agence Régionale de Santé (ARS). En effet, à la demande d'Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé, les ARS sont chargées d'identifier, avec l'aide des préfets, au moins 3 centres de vaccination par département, sans compter les hôpitaux. Les municipalités, bien que fortement engagées et volontaires, ne peuvent intervenir dans les décisions. En outre, le choix des centres ne relève pas du nombre d'habitants des communes. À titre d'exemple, la ville de Saint-Gratien (21 000 habitants), dont la population est supérieure à celle d'Enghien, de Saint-Brice et même de Domont n'accueille pas de centre de vaccination.

Comment prendre rendez-vous ?

Attention, pas question de vous présenter à l'improviste. Un dispositif a été mis en place afin de permettre aux personnes éligibles de réserver un créneau pour chacune de leurs deux injections.

Il est également conseillé de prendre contact avec son médecin traitant afin d'obtenir un certificat médical avant de se faire vacciner.

Compte tenu des délais d'approvisionnement, le planning des réservations est complet au moment d'imprimer ces lignes. En effet, il n'y a que 600 doses chaque semaine pour les 3 centres. Le Maire, Frédéric Bourdin, a formulé le souhait que les pouvoirs publics fassent le nécessaire pour augmenter la capacité vaccinale. Une liste d'attente est ouverte.

Par internet : il est nécessaire de vous connecter à la plateforme Keldoc, qui héberge un espace dédié à Plaine Vallée.

www.keldoc.com

Par téléphone : un numéro a été mis en place par la Ville afin de permettre aux personnes n'ayant pas accès à Internet de prendre rendez-vous, mais également d'organiser des transports groupés et gratuits vers un centre de vaccination pour les personnes n'ayant pas la possibilité de s'y rendre par leurs propres moyens.

☎ 01 39 35 55 10

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h.

Comment se déroule une injection ?

• Les habitants concernés, une fois inscrits dans l'un des centres de vaccination, sont invités à se présenter munis d'une pièce d'identité, de leur carte Vitale ou a minima de leur numéro de sécurité sociale. Des documents indispensables afin de pouvoir être pris en charge. Les personnes ayant reçu le bon et le code « Vaccin Covid » de la CPAM doivent également venir avec.

• Si vous n'êtes pas muni d'un certificat médical lors de votre venue, il vous sera demandé de remplir une fiche de renseignements. Si les informations données le justifient, il pourra vous être également demandé de rencontrer un médecin présent, avant toute vaccination.

• Après l'injection, chaque patient est installé en salle de repos pendant environ 15 minutes afin de s'assurer de son état. Durant cette période, il remplit avec un agent administratif un dossier de suivi post vaccinal et confirme son inscription pour la deuxième vaccination.



OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Enghien-les-Bains

Salle des Thermes - 87 avenue du Général de Gaulle
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h

Montmorency

Salle municipale - 3 avenue Foch
Lundi, mardi et samedi de 13h30 à 17h

Saint-Brice-sous-Forêt

Maison des associations - 5 bis rue de la forêt
Mercredi, jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Pollution de l'eau : gare aux mauvais branchements

En matière de pollution de l'eau, certains comportements peuvent avoir de graves conséquences. Parmi les erreurs couramment constatées dans les propriétés : les mauvais branchements... qui provoquent de forts impacts environnementaux et économiques.

Lorsque l'on parle pollution de l'eau, on s'imagine souvent des entreprises déversant leurs produits directement dans des cours d'eau. Une image toutefois bien loin de la réalité. Non seulement il n'y a pas besoin de se trouver à proximité d'un cours d'eau pour le contaminer, mais en plus, par négligence ou manque de civisme, c'est bien l'habitant qui parfois contribue à ce phénomène sans en avoir conscience.

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique (SIAH) des vallées du Croult et du Petit Rosne, en charge de la lutte contre la pollution et contre les inondations et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée en charge des réseaux de collecte d'assainissement, alertent sur ces sources de contamination issues des mauvais branchements.

Un bon tuyau : vérifiez vos branchements

Chaque maison ou immeuble dispose de deux types d'évacuations, l'une pour les eaux usées (toilettes, baignoires, éviers...) et l'autre pour les eaux pluviales (gouttières, grilles de sol). Problème, il arrive que certains tuyaux soient raccordés à la mauvaise canalisation. Une erreur - ou négligence - qui n'est pas sans conséquences. Premier effet, la pollution des cours d'eau, à laquelle contribuent grandement les rejets d'eaux usées. La faune et la flore ne sont, en effet, pas destinées à absorber de la lessive ou du savon...

Autre problème, l'apport d'eaux pluviales dans le réseau des eaux usées provoque en cas de fortes pluies, une saturation des canalisations avec des risques de débordements sur la chaussée d'un mélange d'eaux de pluie et d'eaux usées.

Enfin, les mauvais raccordements peuvent faire gonfler la facture du traitement des eaux. En effet, la station d'épuration de Bonneuil-en-France, gérée par le SIAH, se voit de ce fait contrainte de décontaminer aussi les eaux pluviales. Le syndicat estime ainsi qu'en cas de pluies, 20 % du volume total traité provient de précipitations. Bref, de l'argent public dépensé pour rien et donc une facture d'eau plus salée pour le contribuable.

Comment faire vérifier vos branchements ?

C'est l'Agglomération Plaine Vallée qui gère la collecte des eaux usées et pluviales à Domont et sur 16 autres

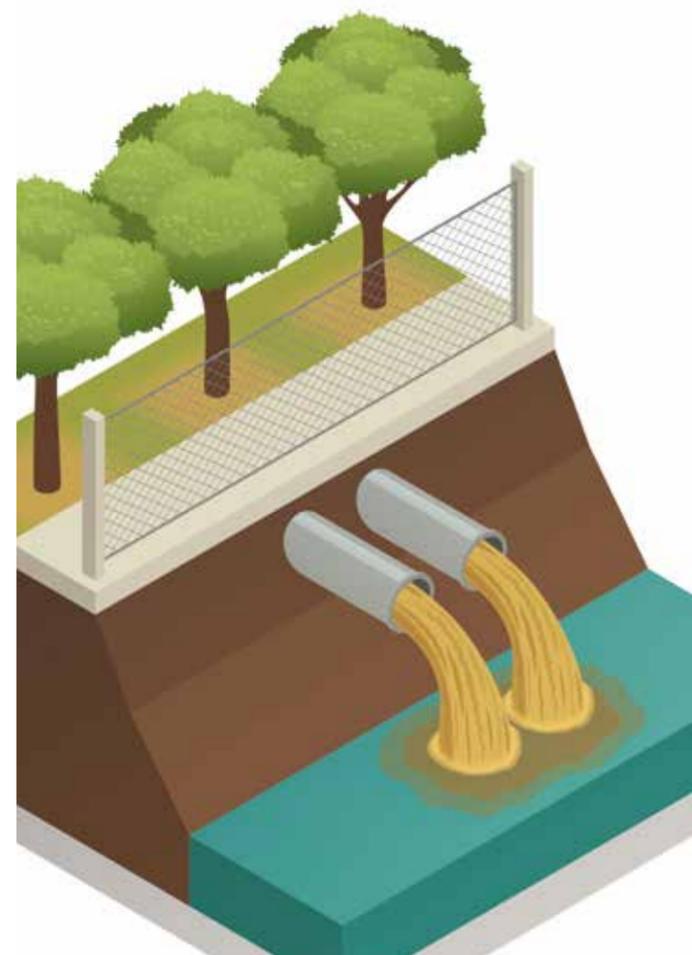
communes de son territoire. Si vous devez engager des travaux de mise en conformité des branchements EU, il est possible de recevoir une aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN). L'AESN octroie des subventions à hauteur de 5 000 € en délégation de maîtrise d'ouvrage publique et de 4 200 € en maîtrise d'ouvrage privé. Une subvention supplémentaire de 1 000 € peut également être versée pour la déconnexion totale des eaux pluviales du réseau public.

LINGETTES, DÉCHETS... NE JETEZ PAS N'IMPORTE OÙ

Autres sources de pollution, certains déchets du quotidien. À commencer par les lingettes qui, disons-le une bonne fois pour toutes, ne sont pas biodégradables. Elles résistent en revanche très bien. Une fois jetées dans les toilettes, elles peuvent causer des bouchons dans les réseaux d'assainissement voire vos branchements, et donc réclamer l'intervention d'agents dédiés afin de les évacuer si l'obstruction se situe sous le domaine public. Et c'est bien vous qui payez via votre contribution assainissement de votre facture d'eau. Bien entendu, ce constat s'applique également aux serviettes hygiéniques, à l'essuie-tout, aux mouchoirs, ou encore à la litière de votre chat, obstruant eux aussi les passages.

Une vigilance qui doit également s'appliquer dans la rue. En effet, une partie des déchets abandonnés sur la voirie se retrouvent dans les cours d'eau. Mégots, déjections canines, papiers... Autant de débris emportés par la pluie et avalés par les grilles présentes dans les rues, qui seront rejetés au milieu de la faune et de la flore.

Autre précaution, ne jetez jamais vos huiles de vidanges ou de cuisine dans l'évier, les toilettes ou la rue. Celles-ci ne se mélangent pas à l'eau et peuvent elles aussi provoquer une obstruction des siphons ou une pollution des ruisseaux. De leur côté, les produits toxiques et médicaments, s'ils ne bouchent pas les canalisations, ont un effet très nocif sur l'environnement une fois jetés.



Deux Domontois récompensés lors du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »

La promotion 2020 du concours départemental « Un des Meilleurs Apprentis de France » (MAF) a distingué deux jeunes Domontois. Aurélie Wettly et Ibrahima Coulibaly ont respectivement reçu la médaille d'Or et d'Argent dans leur catégorie.

C'est un Graal pour nombre de jeunes et une formidable carte de visite. Organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, le concours des MAF récompense chaque année des talents des quatre coins de l'Hexagone. Tous doivent faire montre de leurs aptitudes devant un jury exigeant afin de tenter de se qualifier pour la finale nationale. En 2020, plusieurs centaines de prétendants ont pris part aux concours départementaux et régionaux dans diverses catégories. Parmi eux, deux Domontois ont été récompensés.

Cette année, pas de fête, ni de grande réunion des lauréats. En raison de la crise sanitaire, les organisateurs du concours dans le Val-d'Oise ont été contraints de s'organiser différemment afin de pouvoir remettre les récompenses aux jeunes. Les lauréats domontois ont reçu leur médaille en petit comité dans une salle prêtée par la Ville.

Main verte et grand cœur

Ibrahima Coulibaly a ainsi décroché une médaille d'Argent

départementale dans le domaine des « Jardins et Espaces Verts ». Une belle récompense pour l'adolescent, qui étudie actuellement au Lycée Horticole Paysager Privé Saint-Jean à Sannois. Dans le même temps, Aurélie Wettly a porté haut les couleurs de Domont dans la catégorie « Accompagnement, soins et services à la personne », qui a distingué ses premiers médaillés en 2020. En s'adjugeant l'Or départemental, mais aussi et surtout régional (les deux échelons étant jugés le même jour), elle s'est ouvert les portes de la finale nationale organisée le 10 février à Sannois, qui réunit 14 concurrents dans sa catégorie. Si à l'heure d'imprimer ces lignes, le verdict n'est pas encore tombé, nul doute que cette prometteuse habitante a une nouvelle fois donné le meilleur d'elle-même.

À noter que, comme nombre de leurs camarades, les deux jeunes Domontois ont été encouragés à participer au concours par leurs enseignants ou maîtres d'apprentissage. Des professionnels qui œuvrent au quotidien à la transmission de leur savoir.

LES LAURÉATS

• **Aurélie Wettly, 20 ans**
Médaille d'Or départementale et Médaille d'Or Régionale en Accompagnement, soins et services à la personne

J'ai préparé un Bac professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » au lycée Notre-Dame de la Compassion de Jouy-le-Moutier. Il s'agit d'un cursus permettant de travailler avec des personnes âgées, en situation de handicap, ou des enfants en bas âge, par exemple en assurant les courses, la toilette ou la cuisine. Pour l'heure, j'ai arrêté mes études et je travaille comme auxiliaire de vie chez une personne âgée à Domont. Je réfléchis à reprendre les cours. À terme, j'aimerais devenir infirmière ou auxiliaire de vie. Avoir remporté la médaille d'Or est une surprise et une grande fierté pour moi.



• **Ibrahima Coulibaly, 17 ans**
Médaille d'Argent départementale en Jardins et Espaces Verts

J'étudie actuellement en première année de CAP au Lycée Horticole Paysager Privé Saint-Jean à Sannois avec l'objectif de devenir paysagiste. En parallèle, je réalise de l'entretien et de la création paysagère au sein d'une entreprise de Saint-Ouen-l'Aumône. Une grande partie de ma classe participait au concours. Être médaillé était important pour moi ; c'est un véritable honneur. Il me reste encore une année de formation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

COMBIEN DE TEMPS CONSERVER SES PAPIERS ?

Entre les factures d'électricité, les avis d'imposition, les bulletins de paie et autres documents personnels, les papiers administratifs s'accumulent. S'il est prudent d'en garder pour exercer un droit par exemple, une réglementation fixe les délais minimums de conservation selon la nature des pièces. Certains documents doivent être conservés à vie, d'autres sont à archiver provisoirement. On récapitule.

À vous de classer et de trier maintenant...

Et n'oubliez pas : tous les papiers à jeter sont recyclables !

1 AN

- Facture de téléphone fixe et mobile, d'internet
- Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)
- Certificat de ramonage

2 ANS

- Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité
- Contrat d'assurance
- Justificatif de versement de l'aide personnalisée au logement (APL)
- Contrôle technique de voiture
- Facture liée à des petits travaux
- Attestation d'entretien d'une chaudière

3 ANS

- Contrat de location, quittance de loyer
- Déclaration de revenus, avis d'imposition sur le revenu
- Note de frais
- Justificatif de versement d'allocations chômage
- Carte d'invalidité d'un enfant

5 ANS

- Facture d'électricité, d'eau, de gaz
- Preuve du paiement des charges de copropriété, procès-verbal d'assemblée générale de copropriété
- Relevé de compte bancaire, talon de chèque
- Avis de versement d'allocations familiales
- Papiers d'une personne décédée

10 ANS

- Facture liée aux travaux de gros-œuvres
- Dossier sinistre

JUSQU'À LA RETRAITE (après la liquidation des droits)

- Contrat de travail, certificat de travail
- Bulletin de salaire
- Versement d'indemnités journalières

À VIE

- Acte d'état civil, contrat de mariage, récépissé de PACS, jugement de divorce, jugement d'adoption, livret de famille
- Carnet de santé, carnet de vaccination, examen médical
- Titre de propriété
- Permis de conduire
- Diplômes
- Livret militaire
- Donation
- Bulletin de paiement de la pension de retraite

Une seconde vie pour l'ancienne clinique de Longpré

Les travaux de construction d'une résidence services pour seniors viennent de débuter sur le site de l'ancienne clinique de Longpré, dans le Haut Domont. 110 appartements y seront aménagés après rénovation et extension des bâtiments existants.

Une nouvelle page se tourne dans l'histoire de l'ancienne clinique domontoise. Après les incertitudes de la fin des années 90, puis le repositionnement médical autour de la chirurgie orthopédique qui aboutira à la construction du centre ambulatoire Capio, les bâtiments historiques de la clinique seront définitivement sauvegardés et valorisés au travers de ce programme accompagné par la municipalité.

« La transformation de l'ancienne clinique en résidence seniors répond aux souhaits que la Ville a toujours exprimés quant au devenir de ce site d'exception », rappelle le Maire, Frédéric Bourdin. « Ce programme va permettre de préserver cet élément fort du patrimoine domontois et de sauvegarder un parc magnifique, tout en redynamisant le quartier du Haut Domont avec l'installation de nouveaux résidents. »

typique de Domont, faisant largement appel à la brique », explique Éric Fusey, directeur de la promotion du groupe Acapace.

Les travaux qui viennent de débuter concernent la démolition des anciennes salles d'opération, de leurs sous-sols et fondations, occasionnant quelques nuisances passagères. Suivront les premiers travaux de rénovation des locaux existants et la construction des extensions sur l'emprise des bâtiments de l'ancienne clinique, intégrant la création de 76 places de parking en sous-sol. Le parc sera ainsi entièrement préservé, apportant aux futurs résidents un cadre serein et verdoyant.

Les appartements sont accessibles à l'achat ou à la location. « Nous espérons que les seniors domontois seront nombreux à faire le choix de cette résidence pour rester fidèles à notre ville », ajoute le Maire.

Patrimoine préservé et valorisé

La création de cette résidence services est portée par le groupe Acapace, sous l'identité « Les Jardins d'Arcadie », opérateur spécialisé depuis 2006 dans le développement de résidences services pour seniors autonomes et semi-autonomes. « Domont constitue un site exceptionnel pour la qualité de son environnement, et nous a permis d'imaginer un programme de haute qualité architecturale, bien intégré dans le quartier, en rénovant le château du XIX^e siècle qui sera complété d'extensions inspirées du style

À SAVOIR

- 110 appartements du studio au T3
- la commercialisation immobilière est en cours
- livraison et ouverture fin 2022 (sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires)

Renseignements : jardins-arcadie.fr, rubrique « Espace investisseurs » ou au numéro vert 0 800 01 02 02



La clinique de Longpré



Le projet de la résidence seniors

EXPOSITION : DU CRÉPUSCULE À L'AUBE AVEC LAURENCE LUBET

Dans le cadre de Noctan'Bib, événement organisé dans les bibliothèques de l'Agglomération Plaine Vallée, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry accueillait en janvier l'exposition de Laurence Lubet sur le thème de la nuit : « Nuit d'art, la part d'ombre et de lumière ». Une proposition poétique mêlant habiles jeux de mots et créations oniriques réalisées sur différents supports. Décor de spectacle de marionnettes, peinture sur une jambe de mannequin, toiles, arts plastiques et même textes, c'est une véritable déambulation entre nuit bleue, nuit rouge et bien entendu nuit noire qui s'offre à l'œil du visiteur. L'artiste domontoise a offert au public, peu importe son âge, une large palette de ses talents multiples, au gré de son inspiration débordante. « L'idée était de ne pas travailler que sur des tableaux, mais de proposer également des volumes », souligne-t-elle. Un travail qui faisait, en prime, la part belle à la récupération, en s'appuyant autant sur des trouvailles abandonnées dans la rue que d'objets du quotidien. Une véritable lueur dans une période sombre pour la culture.



BIENTÔT UNE GRAINOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE

À compter du mois de mars, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry ajoutera à son fonds adulte une grainothèque. Objectif, permettre l'échange continu de graines de fleurs, de fruits et de légumes hors du système marchand. La grainothèque, fondée sur le mode du troc, fonctionnera donc grâce à l'investissement des habitants. Vous pourrez bientôt déposer des graines non issues du commerce et prendre, en échange, un sachet de semences proposé par un autre jardinier en herbe. L'équipe de la médiathèque lance un appel aux dons afin d'avoir une petite réserve pour commencer. N'hésitez pas à venir déposer vos graines aux horaires d'ouverture.



Renseignements : 66 avenue Jean Jaurès
☎ 01 74 04 22 10

DISTRIBUTION DE GRAINES DE TOMATES

Le 31 janvier et le 7 février, Les Jardins d'Alain organisaient au marché de Domont leur traditionnelle distribution de graines de tomates aux adhérents de l'association. Les jardiniers ont pu repartir avec une sélection de 6 semences anciennes, de tailles et couleurs différentes.

Prochaine date : dimanche 14 février

Renseignements et adhésions :
☎ 06 75 25 44 40
contact@lesjardinsdalain.fr



Révision du Plan Local d'Urbanisme : un nouveau projet de Ville-Nature

Le 12 novembre 2020, lors du Conseil municipal, les élus ont débattu sur les orientations et objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

À l'appui d'un diagnostic territorial complet mettant en relief les dynamiques s'exerçant sur Domont, les élus ont défini des orientations à suivre sur les dix prochaines années dans l'ambition d'assurer un développement cohérent de la commune et la pérennisation de son patrimoine (architectural, paysager et naturel). Véritable clef de voûte du Plan Local d'Urbanisme, le PADD sera traduit dans le règlement (écrit et graphique) du PLU révisé.

Les orientations du PADD se structurent en 3 axes (accompagnés d'une cartographie schématique), sans hiérarchie de priorité :

1. Révéler et mettre en lien les patrimoines pour affirmer l'attractivité domontoise

- **Révéler le caractère historique de Domont** : La Ville place au cœur de son projet communal la valorisation du patrimoine du centre historique et, plus largement, de ses patrimoines architecturaux, urbains et paysagers composés de grands monuments, de bâtis et séquences urbaines remarquables. Il s'agit également de mettre en lumière le Fort, maillon essentiel du patrimoine domontois.
- **Protéger et valoriser la forêt de Montmorency et ses abords**, en limitant les pressions constructives et en accompagnant les démarches de gestion et d'aménagements de sentiers de découverte. Domont aspire à renforcer les liens entre la ville et la forêt, à favoriser son rayonnement et à affirmer son intégration à la ville, notamment par le développement de liaisons douces.
- **Renforcer l'attractivité des espaces de loisirs** : L'objectif communal vise à faciliter les liens entre le golf, la forêt et le reste du tissu urbain, dont le centre historique. Il s'agit notamment de conforter les espaces de loisirs « nature » de la commune que sont les grands parcs urbains et l'étang d'Ombreval rue de Savoie.

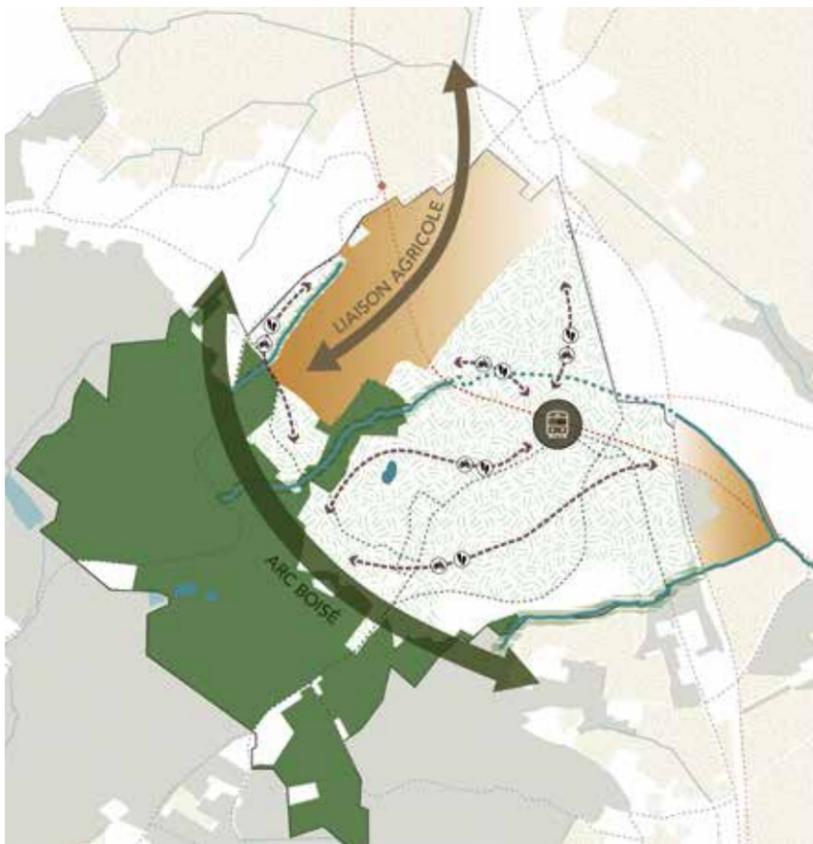
2. Poursuivre le développement de Domont et structurer les dynamiques

- **Accompagner le développement démographique et résidentiel** : Domont ambitionne de poursuivre sa dynamique de croissance démographique (limiter le départ des jeunes ménages et attirer des familles). Pour cela, un développement de l'offre en logements, garantissant la fluidité des parcours résidentiels, est nécessaire via des opérations en renouvellement urbain et en densification des tissus existants, tenant compte de l'identité des quartiers. Cette croissance s'accompagne en outre d'une adaptation de l'offre en équipements et services sur le territoire.
- **Déployer l'offre économique et commerciale** : L'accueil de nouvelles activités est envisagé notamment dans les secteurs spécifiques en lien avec l'activité de santé de la clinique. L'implantation d'activités dans le diffus, compa-

tible avec la fonction résidentielle, permet de déployer l'emploi communal hors des zones d'activités. En outre, l'offre commerciale se déploie, spécifiquement aux abords de la gare et dans le centre historique (dont notamment des activités artisanales-commerciales).

- **Promouvoir l'axe Ville-Nature** : gare - centre historique - forêt. L'organisation de Domont passe par la poursuite du développement du pôle gare, initié dans le cadre de l'opération Cœur de ville, la redynamisation du centre historique et la structuration de l'axe communal majeur : Ville-Nature (reliant la gare à la forêt en passant par le centre historique).

Pour impulser une dynamique urbaine et porter l'évolution de la ville pour les dix prochaines années, le projet communal s'appuie sur l'axe avenue Jean Jaurès - avenue Glandaz - rue de la Mairie - RD44 et RD124 dont il s'agit de conforter la structuration paysagère (protection des alignements d'arbres), urbaine (valorisation des séquences remarquables) et fonctionnelle (affirmation de la diversité des usages). En outre, Domont ambitionne de renforcer le traitement qualitatif de ses entrées de ville.



AXE 3

ACCROÎTRE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE VIA L'AMBITION D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

PRÉSERVER LES GRANDS MARQUEURS NATURELS ET AGRICOLES ET RENFORCER LA PRÉSENCE DE LA NATURE EN VILLE

- Préserver les grands marqueurs de la trame verte : l'arc boisé
- Préserver les grands marqueurs de la trame bleue
- Assurer la pérennité d'espaces agricoles fonctionnels
- Renforcer la présence de la nature en ville et soutenir le développement de la trame verte communale

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

- Valoriser la présence de la gare
- Développer le réseau de liaisons douces

Concertation : assurer le partage du projet communal

Dans le cadre de la révision de son PLU, la commune a mis en place des modalités de concertation. Dans l'attente des prochaines réunions publiques, la Ville vous informe par des articles dans *Le Domontois* et sur le site internet (www.domont.fr). Une exposition est également en cours de préparation. N'hésitez pas à faire part de vos projets ou suggestions dans le registre de concertation disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville (aux jours et horaires habituels d'ouverture).

3. Accroître la qualité du cadre de vie via l'ambition d'un développement urbain durable

- **Préserver les grands marqueurs naturels et agricoles et renforcer la présence de la nature en ville** : L'arc boisé et les espaces agricoles (plaine des Cercelets) du territoire entre autres. De plus, la protection des parcs urbains, le maintien d'une offre en jardins familiaux, la valorisation de la trame de jardins privés ou encore l'aménagement de nouveaux espaces verts dans les projets renforceront la présence de la nature en ville.
- **Mettre en place les conditions d'un développement urbain durable** : Domont entend inscrire son développement en harmonie avec la présence de l'eau, élément marquant du territoire (protection des rus et du réseau d'eau souterraine). Le projet prévoit la prise en compte des risques et des nuisances pour un cadre de vie plus apaisé. Par ailleurs, les efforts sont poursuivis pour que la commune s'inscrive dans la dynamique de transition énergétique, de réduction des gaz à effet de serre, de limitation de son impact carbone et de la consommation des ressources fossiles.

Le conseil sécurité... de la Gendarmerie Cybercriminalité : gare aux arnaques en ligne !

C'est un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur. La cybercriminalité se développe au fil des années. Quelques bons réflexes peuvent toutefois vous permettre d'éviter les pièges d'Internet.

Si l'on vous demande si vous avez déjà été victime d'un cambriolage ou d'une escroquerie, peut-être répondrez-vous par la négative. En revanche, vous affirmerez sans doute déjà avoir été la cible d'une tentative d'escroquerie par Internet. Faux mail pour récupérer vos données personnelles (phishing), liens frauduleux, sollicitations étranges d'un de vos contacts par mail ou sur les réseaux sociaux... Il existe autant de types d'escroqueries que d'escrocs. Ces derniers élaborent des ruses toujours plus sophistiquées afin de piéger même les plus aguerris. Tout le monde peut donc se faire surprendre. « Les délinquants veulent faire un maximum de profits avec un minimum de risques », souligne le Capitaine Guyon, qui commande la Brigade de Gendarmerie de Domont. Beaucoup d'arnaques étant commises depuis l'étranger, avec peu de risque de se faire prendre, Internet est donc devenu un terrain idéal pour toutes sortes de personnes mal intentionnées. A Domont, la Gendarmerie a enregistré une hausse de la proportion des plaintes pour des faits liés à la cybercriminalité, passant de 11 % en 2019 à 12,86 % en 2020.

Des criminels qui profitent également du manque de méfiance de leurs victimes, se sentant en sécurité derrière leur écran. « De la même manière que votre logement est équipé d'une porte d'entrée avec une serrure, ou que vous vérifiez qui

sonne chez vous, votre ordinateur doit être un minimum sécurisé ; vous n'êtes pas toujours sûr des intentions de votre interlocuteur », insiste le Capitaine Guyon. Ainsi, la Gendarmerie recommande quelques gestes et vous explique comment réagir en cas d'escroquerie ou de tentative d'escroquerie. Si vous êtes victime d'individus en ligne, un mot d'ordre : n'ayez pas honte de vous manifester !

Quelques bons conseils pour surfer serein :

- Pensez à mettre à jour votre ordinateur
- Installez un antivirus et un pare-feu
- Si une connaissance vous fait une demande étrange, méfiez-vous
- Ne cliquez pas sur des liens dans un mail, surtout si vous ne connaissez pas l'expéditeur
- Utilisez des mots de passe complexes et différents pour tous vos comptes, ou aidez-vous d'un gestionnaire de mots de passe (Google Chrome et Safari vous proposent par exemple de générer et mémoriser automatiquement des clés complexes)

Je suis victime d'une escroquerie

- Je contacte immédiatement ma banque pour faire opposition
- Je prévient la Gendarmerie (01 39 35 58 50)



J'ai constaté des mouvements suspects de fonds sur mon compte bancaire

- J'effectue un signalement via le service « Perceval » mis en place par le Gouvernement

Je me suis connecté sur un site suspect, sans être victime d'escroquerie

- J'effectue un signalement via la plateforme « PHAROS » mise en place par le Gouvernement

La fibre aéronautique de MB&A

Fondée en 1982, la société MB&A est spécialisée dans l'habillage intérieur d'avions pour petits et gros porteurs. En novembre 2020, l'entreprise a décidé de prendre un nouvel envol en s'installant à Domont.

Depuis presque 40 ans, l'entreprise MB&A travaille le cuir, le tissu sous toutes les coutures. Aujourd'hui, l'activité de l'entreprise s'oriente à 90 % vers le secteur aéronautique. Elle est certifiée par les autorités pour la fabrication et la réparation (de filet de soute). Dans les ateliers de Domont, MB&A confectionne des housses de sièges, des rideaux... Avec ses agents de cabine, MB&A installe sur les avions les moquettes et les tapis plastiques directement dans des ateliers de maintenance ou sur les pistes des aéroports.

De petites machines au service de grandes compagnies

De la prise de mesures, à la pose, en passant par la création des patrons et la confection des différents produits, MB&A gère l'ensemble des étapes en interne, toujours en accord avec la charte de ses clients. « Par exemple pour des sièges, nous travaillons avec des cuirs ou des tissus fournis par les compagnies aériennes », souligne Nadège Cassé, la gérante. En 2004, c'est elle qui a repris les commandes de la PME. Une évidence pour cette passionnée, prototypiste de métier arrivée dans l'entreprise en 1989, qui a évolué à différents postes avant de sauter le pas avec la bénédiction du fondateur lui-même.

Une entreprise familiale

La nouvelle dirigeante a tenu à conserver l'esprit familial, avec une méthode de travail artisanale, pour une entreprise à taille humaine. Avec 10 salariés, couturières et agents de cabine, l'équipe est régulièrement renforcée par des intérimaires... et

par la patronne en personne. « Je continue de réaliser tous les patrons et si besoin j'aide à la couture », sourit-elle. Grâce à son expertise, MB&A peut se targuer de travailler avec de grands noms tels qu'Air France. En plus du secteur aérien, l'entreprise intervient par ailleurs plus ponctuellement dans la rénovation de sellerie automobile ou maritime.

De nouveaux locaux

Précédemment installée à Sarcelles, la société a pris possession de ses nouveaux locaux domontois en novembre dernier. Un bâtiment qu'elle partage avec l'entreprise Promofiltres, venue s'installer en même temps. Elle dispose désormais de 1 000 m² sur deux étages, baignés de lumière naturelle, et très fonctionnels. Un coup de cœur pour Nadège Cassé, qui profite également d'une localisation idéale, à deux pas de l'aéroport de Roissy et à proximité de grands axes routiers.

Les équipes mobilisées pendant la crise

Impactée par la crise sanitaire, qui a nettement fait chuter le trafic aérien, l'entreprise n'a toujours pas pu reprendre son rythme de croisière. Heureusement, l'activité ne s'est jamais totalement arrêtée. « Les avions étant cloués au sol, certaines compagnies ont profité de l'occasion pour avancer dans leurs projets de changement d'harmonie et refaire la réfection des fauteuils des salles d'attente dans les aéroports... », assure Nadège Cassé. Autre motif de satisfaction, en plus de ses activités classiques, MB&A a travaillé lors



du premier confinement pour le collectif « blouses pour l'hôpital ». En parallèle, elle a décidé de créer en famille une marque de masques, « 1.10sociable », une fabrication et des textiles 100 % français (lavables 50 fois, certifiés catégorie 1 par la Direction Générale de l'Armement).

MB&A
3 rue des Charpentiers
Renseignements :
☎ 01 39 94 59 18
Fax : 01 39 94 59 24
contact@mbaero.com
www.mbaero.com

AUDREY CHAVAROT, UNE CONSEILLÈRE QUI VOUS VEUT DES BIENS

Depuis décembre dernier, Audrey Chavarot a rejoint le réseau IAD en tant que conseillère en immobilier indépendante sur le secteur de Domont et ses alentours. Il tenait à cœur à cette jeune Domontoise d'exercer dans sa ville qu'elle aime et qu'elle connaît sur le bout des doigts.

Assistante maternelle pendant 11 ans à Domont, Audrey s'est reconvertie dans l'immobilier en 2018. « Je dois mon changement de carrière à ma meilleure amie, Yannick, qui m'a mise en relation avec son amie d'enfance Séverine, lorsqu'elle a ouvert son agence immobilière. Formée pendant deux ans et demi, j'ai tout appris sur le terrain avec elle. Je leur suis reconnaissante car c'est grâce à elles deux que j'ai trouvé ma voie, sans oublier le soutien quotidien de ma famille » raconte la professionnelle. Audrey s'est découverte une véritable passion dans l'immobilier : « J'aime le contact avec les gens et la relation de confiance qu'on établit ensemble. C'est épanouissant de réaliser des projets de vie. Ma force dans ce métier, c'est de savoir appliquer les 3 P : passion, persévérance et patience. »

Vendeur ou acquéreur, Audrey est donc à l'écoute de vos besoins et vous conseille avec objectivité et bienveillance. Aisément disponible, elle vous accompagne pendant toutes les étapes de votre projet immobilier, de l'estimation du bien à la signature de l'acte chez le notaire. En faisant appel à ses compétences, vous gagnerez en temps et en pertinence dans l'achat ou la vente de votre bien. Son professionnalisme et son suivi personnalisé vous assurent une transaction immobilière encadrée et sécurisée. Audrey Chavarot est aujourd'hui une conseillère connue et reconnue.

Renseignements : Audrey CHAVAROT - ☎ 06 58 49 11 84
audrey.chavarot@iadfrance.fr - www.iadfrance.fr



NAUSYKAA : L'INSTITUT QUI PREND SOIN DE VOTRE BEAUTÉ ET DE VOTRE MORAL

Détente et bien-être assurés. Au sein de l'institut Nausykaa, votre beauté est entre de bonnes mains... celles de Maria Campos Ruiz. C'est à son domicile que cette esthéticienne domontoise a installé son « havre de paix » comme elle le nomme.

Dans une ambiance chaleureuse et familiale, Maria propose une large gamme de prestations, destinées aussi bien aux femmes qu'aux hommes : soins du visage et du corps, modelages avec olfaction et points de reconnexion, massage aux poisons chauds, beauté des mains et des pieds, ongles, épilations, rehaussement et extension de cils... Venez vous faire chouchouter de la tête aux pieds !

Esthéticienne depuis plus de 30 ans, la particularité de Maria aujourd'hui est de sublimer la beauté personnelle en résolvant les déséquilibres énergétiques. « Nous savons aujourd'hui que la beauté est celle qui naît de l'intérieur. C'est pourquoi je propose des soins qui procurent un bien-être émotionnel, au-delà de l'aspect esthétique, avec des produits naturels et bio (de la gamme Altéarah) faisant appel à l'oléothérapie, la chromothérapie et la neurocosmétique » nous explique la professionnelle. Un véritable voyage des sens ! Rien d'étonnant que sa clientèle la surnomme « la fée des soins »...

Cette passion se transmet de mère en fille. En effet, sa fille Claudia a rejoint l'institut, en se spécialisant dans le maquillage professionnel et le microblading, une technique de maquillage semi-permanent qui imite l'aspect de vrais poils, pour un résultat précis et naturel.

Ainsi, malgré la période morose, il est toujours possible de prendre soin de soi, de lâcher prise et de se ressourcer à l'institut Nausykaa.

Renseignements : Nausykaa - 16 rue de l'Ouest
☎ 06 51 17 91 10 - maria.pilar.ruiz@outlook.fr
f Nausykaa institut de beauté i _nausykaa_

- 20 % pour les étudiants sur certaines prestations.



Donnez un nouvel élan à votre carrière professionnelle !

Vous recherchez un emploi? Vous envisagez une reconversion professionnelle? Vous souhaitez créer votre propre activité? La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée vous accompagne dans vos démarches et projets professionnels. Plusieurs dispositifs gratuits sont mis en place pour faciliter les évolutions de carrière des habitants de l'Agglomération.



Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

Plaine Vallée,
partenaire de votre réussite

Depuis que Marc travaille près de chez lui, il a plus de temps pour ses loisirs !

Avec Plaine Vallée Emploi, je travaille près de chez moi !

Toutes les offres d'emploi, de stages et de formations en 1 clic !
www.emploi-plainevallee.fr

• EMPLOI
• STAGES
• FORMATION
• RECONVERSION
• ACCOMPAGNEMENT
• RECHERCHE D'EMPLOI
• EN QUÊTE DE SENS
• COACHING COLLECTIF
• BILAN DE COMPÉTENCES
• PERMANENCES AU CCAS

PLAINE VALLÉE EMPLOI

Lancée en 2018, cette plateforme offre un accès simple et rapide aux offres d'emploi proposées dans les 18 villes de l'Agglomération. Le site recense les annonces d'emploi, mais également les offres de stage, de formation et les contrats en alternance. Les recruteurs peuvent également y piloter leurs offres en ligne, gratuitement et en quelques clics.

Ainsi l'objectif du site est double : il permet aux habitants de découvrir les opportunités d'emploi sur le territoire et propose aux entreprises un service gratuit pour recruter localement et ainsi rapprocher les habitants des employeurs. Par la promotion des offres d'emploi locales, Plaine Vallée veille à limiter les déplacements domicile-travail de ses habitants et à faciliter la mobilité professionnelle. Vous trouverez sur le site de nombreuses fonctionnalités : création de CV, alertes, consultation de CVthèque, Observatoire de l'emploi...

BILAN DE COMPÉTENCES

Envie de changer de métier? Le bilan de compétences vous permet de faire le point sur votre parcours afin de préparer sereinement votre reconversion professionnelle ou votre évolution de carrière. Avec l'aide d'un consultant, vous identifiez et valorisez vos compétences professionnelles et personnelles, analysez vos aptitudes et motivations, afin de décider de votre avenir. La gratuité du bilan de compétences est réservée aux habitants du territoire, salariés ou demandeurs d'emploi, ayant plus de 5 ans d'activité professionnelle.



Les principales étapes du bilan

- 1. PHASE PRÉLIMINAIRE**
 - Vous informer sur le déroulement du bilan, les méthodes et techniques utilisées
 - Définir et analyser votre besoin
 - Confirmer votre engagement
- 2. INVESTIGATION**
 - Analyser votre parcours professionnel
 - Identifier vos compétences et aptitudes (professionnelles et personnelles)
 - Elaborer un projet professionnel et questionner sa faisabilité
- 3. IMMERSION**
 - Effectuer un stage de mise en situation professionnelle (durée : 2 semaines)
 - Confronter votre projet professionnel avec la réalité
- 4. CONCLUSION**
 - Formaliser votre projet professionnel
 - Elaborer un plan d'actions et planning de mise en oeuvre
 - Finaliser le document de synthèse avec le consultant

COACHING COLLECTIF

« RECONVERSION PROFESSIONNELLE »

Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

ACCOMPAGNEMENT
JEUNES DIPLÔMÉS & SÉNIORS
EN RECHERCHE D'EMPLOI
& EN QUÊTE DE SENS

GRATUIT (*)

DISPOSITIF EXCLUSIF

Vous êtes jeune diplômé.e ou cadre 45+ en quête de sens dans votre recherche d'emploi ?
Candidatez à un accompagnement inédit pour votre réorientation d'activité avec notre partenaire

FLASHEZ OU CANDIDATEZ ICI :
BIT.LY/PRIMASOLAIRE

LE RÉSEAU Primavera

Information : www.lereseauprimaveras.fr
emploi-plainevallee.fr

Contact : info@lereseauprimaveras.fr
emploi@agglo-plainevallee.fr
01 30 10 90 40 / 06 24 71 28 32

Compte :
• Un stage professionnel de 2 jours (obligatoire pour tous les nouveaux candidats dans ce nouveau dispositif)
• Un stage de mise en situation professionnelle
• Une méthode exclusive : Des outils, des idées et des solutions
• Une équipe de professionnels expérimentés et disponibles pour vous accompagner
• Un accompagnement personnalisé et gratuit
• Une équipe dédiée à votre projet

Retrouvez un travail qui fait sens ! Avec le réseau Primavera, Plaine Vallée accompagne les jeunes diplômés et cadres seniors du territoire dans leur reconversion professionnelle. Financé par le fond de revitalisation, ce dispositif, mené en partenariat avec la Direccte et Pôle Emploi, est gratuit sous condition d'éligibilité. Ce réseau propose un accompagnement collectif pour faire émerger un nouveau projet professionnel, accélérer la démarche de changement et retrouver rapidement une nouvelle activité. L'équipe d'animateurs/formateurs vous accompagne de l'émergence de votre projet à sa concrétisation, en petits groupes de 8 participants. Depuis 4 années d'existence, 80 % des cadres accompagnés dans le programme Primavera reprennent une activité dans les 6 mois après l'entrée en dispositif.

www.lereseauprimaveras.fr

PERMANENCES AU CCAS

Si vous avez besoin de faire le point sur votre carrière, des permanences emploi sont organisées chaque jeudi de 14h à 17h au Centre Communal d'Action Sociale. Votre conseiller emploi de la CAPV vous reçoit sur rendez-vous pour un entretien personnalisé. Il est à votre écoute pour vous accompagner dans toutes vos démarches : recherche d'emploi, aide à la construction d'outils de communication [CV, lettre de motivation...], préparation aux entretiens d'embauche, information sur la formation professionnelle, conseils sur un projet professionnel...

CCAS - 18 rue de la Mairie
Rendez-vous auprès de Plaine Vallée



Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

Contacts :

www.emploi-plainevallee.fr

www.agglo-plainevallee.fr

emploi@agglo-plainevallee.fr

☎ 01 30 10 90 40 - 06 24 71 28 32

DOMONT

Rentrée de septembre 2021

Inscriptions scolaires
du 1^{er} février au 24 mars

Venez retirer votre dossier d'inscription au service Enfance, un rendez-vous vous sera alors donné pour l'inscription définitive.

Pour les enfants nés jusqu'au 31/12/2018 ou toute nouvelle scolarisation sur Domont

Service Enfance - 47, rue de la Mairie - 95330 Domont - ☎ 01 74 04 21 40

LES MERCREDIS SMJ

Jusqu'aux vacances de printemps, venez profiter de l'ouverture des salles et des activités au SMJ les mercredis après-midi de 14h à 17h

- Mercredi 2 mars Crêpes Party
- Mercredi 10 mars Tournoi de Fifa
- Mercredi 17 mars Customisation de casquettes
- Mercredi 24 mars Atelier pâtisserie
- Mercredi 31 mars Mini potager
- Mercredi 7 avril Loup-Garon
- Mercredi 14 avril Jeux extérieurs

DOMONT

Un objet perdu dans la ville ?

Contactez la Police municipale
☎ 01 74 04 23 62

REGISTRE DES OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

394 TONNES D'EMBALLAGES EN VERRE

C'est la quantité collectée sur tout le territoire du Sigidurs grâce à votre geste de tri durant le mois de décembre 2020, soit 4 tonnes de plus qu'en décembre 2019! Continuez à trier vos emballages en verre car c'est une matière qui se recycle à l'infini.

MERCI

BOUTEILLES EN VERRE

BOCAUX EN VERRE

FLACONS DE PARFUM

POTS EN VERRE

10 000 € REVERSÉS

AFMTELETHON

CINEMA

Suite aux mesures gouvernementales, le cinéma de Domont est actuellement fermé.

12 allée Sainte-Thérèse / ☎ 09 60 39 45 09

Concessions au cimetière

Comme dans de nombreux cimetières en France, la question du manque de place est inévitable à Domont. En outre, d'anciennes sépultures sont en état d'abandon depuis des années. Pour ces raisons, la Ville n'octroie plus de concession perpétuelle. Il est possible d'opter pour des concessions de 15, 30 ou 50 ans.

Tarifs :
15 ans → 300 €
30 ans → 550 €
50 ans → 1 100 €

Depuis 2003, des columbariums permettent aux proches de venir se recueillir après une crémation. Chaque concession peut accueillir 2 urnes pour des durées de 15 ou 30 années.

Tarifs :
15 ans → 350 €
30 ans → 600 €

Renseignements :
Service funéraire
☎ 01 39 35 55 00



Mal de dos ? Le bon traitement c'est le mouvement !

L'Assurance Maladie poursuit son travail pour mieux aider les Français à gérer leur mal de dos : parce que « pour que le mal de dos s'arrête, mieux vaut ne pas s'arrêter ». Le maintien des activités est essentiel.

Plus de la moitié des Français présente chaque année des douleurs lombaires qui disparaissent spontanément en quelques jours ou quelques semaines dans 90 % des cas.

Fréquemment chez les actifs, le mal de dos survient dans le cadre professionnel fait suite à de mauvaises postures (station assise prolongée), chutes, vibrations du corps entier, activité physique excessive et nécessite bien souvent une prise en charge médicale, parfois un arrêt de travail.

Alors que la sédentarité liée au confinement et au télétravail s'est développée, il est important de rappeler que maintenir ou reprendre une activité physique évite que les douleurs au niveau des lombaires s'installent et deviennent chroniques. Entretenir son dos, renforcer ses muscles, poursuivre ses activités quotidiennes comme la marche, le jardinage, le bricolage, monter les escaliers sont bénéfiques pour lutter contre les lombalgies.

Des outils à disposition du public

Le programme de l'Assurance Maladie accompagne tout acteur souhaitant œuvrer à la prévention du mal de dos : assurés, professionnels de santé, établissements de soins, entreprises, associations... en mettant à disposition :

- une page Facebook dédiée à la lombalgie (@maldedos.lebonmouvement) ;
- des outils téléchargeables dans les documents utiles sur le site ameli.fr ;
- une application mobile, intuitive et pédagogique, ACTIV'DOS « un partenaire à ne pas vous mettre à dos », disponible gratuitement sur Apple Store ou Google Play : informations, quiz, exercices de relaxation, d'étirement et de musculation à réaliser y sont proposés.

Renseignements :
Assurance Maladie du Val-d'Oise
2 rue des Chauffours 95017 Cergy
☎ 36 46 (appel gratuit)
www.ameli.fr



LES CONSEILS DE L'AVOCATE

LA FORCLUSION DE L'ACTION EN REMBOURSEMENT D'UN CRÉDIT

Lorsque plusieurs échéances d'un prêt à la consommation demeurent successivement impayées, le Tribunal peut être saisi par les banques ou organismes de crédit afin de voir prononcer une condamnation du débiteur en vue du règlement des dettes. Cette action est toutefois soumise à un délai de forclusion, lequel passé rendra impossible toute action des créanciers. Contrairement au délai de prescription d'une action, ce délai dit de forclusion ne peut être interrompu ou suspendu.

Les banques et organismes de crédit disposent ainsi d'un délai de 2 ans afin d'agir contre le débiteur défaillant. Au-delà de ce délai, le Tribunal constatera la forclusion de l'action qui sera alors considérée comme étant irrecevable.

Ce délai commence à courir, selon les circonstances, soit lors du non-paiement des sommes dues à la suite de la réalisation du contrat ou de son terme, soit lors du premier incident de paiement non régularisé. D'autres événements peuvent être considérés comme points de départ de ce délai. Tel est le cas du dépassement du découvert autorisé en compte courant au-delà du délai de trois mois, ou bien encore du dépassement non régularisé du montant total du crédit consenti dans le cadre d'un contrat de crédit renouvelable.

Me FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
18 rue de la Mairie
les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois.
☎ 01 34 39 19 00

DOMONT

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 14h - 19h
Mercredi : 10h - 17h30
Jeudi :
Section adulte : 9h30 - 12h30 et 16h - 18h
Section jeunesse* : 16h - 18h
Vendredi : 14h - 18h
Samedi : 10h - 17h30

* Ouvert pendant les vacances scolaires 9h30 - 12h30 et 16h - 18h

• RESPECT DES GESTES BARRIÈRES
• PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 11 ANS DANS LES LIEUX PUBLICS CLOS

Section adulte : ☎ 01 74 04 22 10 - Section jeunesse : ☎ 01 74 04 22 12
66 avenue Jean Jaurès - www.domont.fr

CARNET

Naissances
Cassie Ciani, Aurélie Fabry, Timothée Lallet Perroy, Kélia Makanga Ducros

Mariages
Julien Hervieu et Beverly Barretara

Décès
Ismaila, Marcel Sy

COVID-19

Les gestes barrières pour sauver des vies

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie de Domont - BP 40001
47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :
Agence RDVA - Domont (S. Brianchon, A. Porcu)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : février 2021

DOMONT